Villeneuve Loubet
CŒUR NATURE DE LA CÔTE D'AZUR

Tout ce qu'il faut savoir sur les masques

Villeneuve-Loubet est un cabriolet qui n'a pas la puissance d'une berline

Le point suite au discours du 1er Ministre le 28 Avril 2020

. Les masques ne sont toujours pas obligatoires sauf dans les transports en commun, les commerces pouvant se réserver un droit de refus d'accès aux personnes n'en portant pas.
. Les principales mesures de protection restent la distanciation physique et l'hygiène, les masques étant nécessaires dans des cas de promiscuité incontournable.
. Pour rappel, à Villeneuve-Loubet nous avons la chance de vivre dans une commune aérée et qui, contrairement aux grandes agglomérations, permet d'éviter naturellement la promiscuité dans l'espace public.
. Pour rappel : selon la loi, c'est à l'Etat de fournir les masques et autres éléments de protection sanitaire. C'est son rôle, qu'il n'assume pas en se défaussant sur les collectivités territoriales et en leur laissant la responsabilité de l'approvisionnement et de la distribution gratuite aux collectivités territoriales.

« Que fait la mairie ? »

. La municipalité a maintenu TOUS les services durant le confinement, tenant et entretenant la commune, ce qui est son rôle, avec 150 agents en présentiel chaque jour et 60 en télétravail afin d'assurer la continuité du service public.
. La mairie a aidé les associations du « Bel Âge » et « François Ier » et ses couturières bénévoles pour la réalisation de 1500 « Masques de la Fraternité » en tissus vendus chez les commerçants au bénéfice du personnel de l'hôpital d'Antibes. L'objectif est de parvenir à 3000 masques confectionnés. La municipalité remercie les commerçants qui ont prêté main forte bénévolement en assurant la vente de ces masques.
. Une commune de 15000 habitants ne dispose évidemment pas des moyens techniques, logistiques et financiers des grandes villes. Il lui était donc impossible de commander seule de grandes quantités de masques sans se regrouper avec d'autres communes, ce qui a été fait par la CASA (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis).
Au demeurant, jusqu'à très récemment, les annonces de distribution de masques dans les villes alentours ont surtout été des effets d'annonce de communication dans des communes où il y aura un second tour électoral ou dans de grandes collectivités qui en ont les moyens. In fine, la distribution effective a commencé ou commencera dans les jours précédant le dé-confinement, comme partout, et comme à Villeneuve-Loubet.
. Les collectivités territoriales ont comblé les manquements du gouvernement en anticipant au mieux des commandes groupées de masques, ce qui est le cas de la CASA qui a commandé 130 000 masques (coût 320 000€) dont 15 000 sont réservés pour Villeneuve-Loubet selon son nombre d'habitants recensés.
. Les masques commandés par la Casa ne sont pas fabriqués en Chine. Ils ont été réalisés par une entreprise textile

Quels masques pour les villeneuvois, quand et comment ?

. TOUS LES VILLENEUVOIS recevront un masque lavable.
. Ils seront distribués entre le 7 et le 15 mai.
. Deux masques par foyer seront distribués au villeneuvois DANS UN PREMIER TEMPS, dès l'arrivée de la commande de la CASA.
. La première distribution se fera en porte à porte.
. Cette distribution orchestrée par la mairie sera effectuée quartier par quartier par les élus, les agents municipaux volontaires et une centaine de bénévoles.
. La mairie NE DISPOSE PAS DE FICHIERS recensant les villeneuvois, à l'exception des listes électorales qui sont les dernières mises à jour. C'est l'option qui a donc été retenue pour une première distribution à domicile sous confinement, évitant aux personnes de sortir ou de se regrouper dans des points de distribution.
. Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales bénéficieront également de cette distribution en se faisant connaître avec un justificatif de domicile à l'appui.
. Dans les copropriétés nous nous appuierons sur les gardiens et les conseils syndicaux qui connaissent les résidents permanents et les logements vacants pour organiser la distribution.
. Il y aura une seconde distribution permettant de combler les manques pour les foyers où il y a plus de deux personnes (sur présentation d'un justificatif de domicile).
. En ce qui concerne les enfants, des masques seront distribués en priorité aux collégiens.